



# ARNOUVILLE

## INFORMATIONS

Mai 2014

n°315

### Editorial

Le Conseil municipal dans sa séance du 9 avril dernier a voté le budget de la ville. Ce budget s'élève à 17 148 228,29 € réparti ainsi : 14 161 836,80 € pour le fonctionnement et 2 986 391,49 € pour les investissements.

Ce budget est marqué par la baisse significative de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) de 101 927 €, malgré l'augmentation de la population. C'est la conséquence de la diminution de 1,5 milliard des dotations de l'Etat aux collectivités. Si l'Etat baisse, dans les années à venir, les dotations aux collectivités de 11 milliards comme il l'a annoncé, nous perdrons 750 000 € par an, soit près de 3,8 millions d'euros sur la durée du mandat, ce qui correspond par exemple à la réfection d'une douzaine de voiries. Chacun comprendra que cela remet totalement en cause notre programme d'investissements et nos projets.

Cela est d'autant plus inacceptable, que dans le même temps, l'Etat impose des charges nouvelles aux communes avec la réforme des rythmes scolaires, laquelle coûtera au minimum en année pleine au moins 180 000 € chaque année à la ville. Cela est inacceptable aussi, car l'Etat demande des sacrifices aux collectivités, alors que parallèlement, il n'a pas le courage d'engager les réformes nécessaires. Le pouvoir actuel montre toute son incohérence, voire son incompétence.

Cette année, nous percevons donc le même montant de D.G.F qu'en 2007, alors que la population s'est accrue de 12 403 à 13 850 habitants. Si nous tenons compte de l'inflation et de l'évolution de la population, nous devrions percevoir 270 000 € de plus chaque année. Je rappelle simplement que 1 % d'impôt ne procure que 67 000 € de recettes supplémentaires.

Par ailleurs, nous avons appris que dans la loi de finances rectificative votée fin 2013 par les députés, il a été prévu de transférer aux Syndicats d'Electricité une taxe qui jusqu'alors était allouée aux Communes.

Dans quel but, personne ne le sait, les députés qui ont voté cette loi ne s'en étaient même pas aperçus ! Ce sont les sénateurs, défenseurs des communes qui ont découvert cette anomalie et ont porté à la connaissance de l'Union des Maires de France, ce mauvais coup asséné aux Communes.

L'union des Maires du Val d'Oise, Val de France et le Conseil municipal ont voté une motion condamnant ce projet, car cette taxe représente un montant conséquent pour les Communes. Pour Arnouville, ce serait 260 000 € supplémentaires de perdus.

Les sénateurs ont voté une loi modificative, pour que les communes conservent cette recette. Nous saurons dans quelques semaines, si les députés suivront leurs collègues sénateurs, faute de quoi, nous serions encore un peu plus contraints de réduire les investissements.

Toutefois, malgré ces dotations en diminution et ces dépenses supplémentaires, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et cela en raison de notre excellente situation financière, nos charges de fonctionnement maîtrisées et notre endettement faible.

Mais attention, cela ne signifie pas que les impôts locaux n'augmenteront pas du tout puisque l'Etat de son côté devrait augmenter les bases de 1 % et que la part communale représente aujourd'hui moins de 50 % des impôts locaux, le reste étant perçu par les syndicats de communes, l'Intercommunalité et le Département.

L'essentiel des investissements de ce budget 2014 sera consacré à :

- La fin des travaux de réfection du COSEC,
- Des aménagements pour accueillir une classe supplémentaire à l'école maternelle Anna Fabre et une classe supplémentaire à l'école élémentaire Jean Jaurès,
- L'agrandissement des sanitaires de l'école élémentaire Danielle Casanova,
- La réfection de la toiture de la salle des fêtes Charles Aznavour,
- La réfection de la voirie des rues de Constantine et Lanterne Laprade.
- Le goudronnage de la partie restante de la place de la salle des fêtes.

Ainsi, comme vous pouvez le constater, nous n'entendons pas nous accorder de répit et poursuivrons notre action au bénéfice de tous les Arnouvilloises et Arnouvillois.

Votre Maire  
Michel AUMAS

## A Votre Service

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT N'attendez pas l'été !

À l'approche des vacances d'été, pensez au renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport. Anticipez vos demandes pour plus de sérénité. Le délai d'obtention est de 3 à 5 semaines. **Attention !** À l'approche de la période estivale, les délais s'allongent et peuvent aller jusqu'à 8 semaines. Pour tout renseignement contactez l'Hôtel de Ville au 01 30 11 16 16.

### JURES D'ASSISES AU COURS DE L'ANNEE 2015

En vue d'élaborer la liste préparatoire des jurés d'assises 2015, il sera procédé publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale de trente-trois citoyens de plus de 23 ans à :

L'Hôtel de Ville  
Salle du Conseil municipal  
Jeudi 5 juin 2014 à 19 heures

### Les rendez-vous au jardin

Les 24 et 25 mai 2014  
De 10h00 à 18h00 au château

L'I.T.E.P. Pierre MALE, les jeunes du cycle de formation professionnelle et leurs éducateurs, participent aux "Rendez-vous au jardin" les 24 et 25 mai 2014 au château d'Arnouville. Vente de fleurs et de plants, conseils de culture, animations, stands divers, exposition florale. Petit marché d'artisanat et de saveurs, espace détente avec rafraîchissements et collations, organisés par les jeunes en formation horticole. Des repas pourront aussi être pris sur place. **Entrée 2 €.**

## C.C.A.S.

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées est une mission essentielle du C.C.A.S.

### Le service des aides à domicile

Les aides ménagères apportent un soutien dans l'accomplissement des tâches domestiques. Elles interviennent auprès des retraités, des bénéficiaires de l'Aide aux Personnes Agées (APA) et dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les personnes handicapées. Les auxiliaires de vie aident au quotidien les personnes bénéficiaires de l'APA dans l'accomplissement des actes de la vie courante. Elles interviennent pour les soins d'hygiène, l'habillage, l'aide au lever, au coucher et aux repas. Elles apportent un soutien moral, préservent l'autonomie et contribuent à rompre l'isolement de la personne âgée. **Renseignements : 01 34 45 97 02.**

Imprimé par la ville d'Arnouville 6000 EX  
Responsable de la publication Mme Claude Fernandez-Veliz

### COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 29 mai \* 26 juin \* 24 juillet 2014

Vous pouvez également déposer les objets encombrants dans les déchèteries du Sigidurs : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres.

### COLLECTES DES DÉCHETS VERTS

Les mercredis 14 et 28 mai 2014  
Les mercredis 11 et 25 juin 2014

**Les sacs doivent être sortis la veille de la collecte**

### COLLECTES DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 12 juin \* 10 juillet 2014  
Parking de l'école Anna Fabre de 16h00 à 20h00



Si vous souhaitez organiser dans votre quartier cette 15<sup>e</sup> édition, contactez le service "Vie associative" au 01 30 11 16 53 ou le service "Fêtes et cérémonies" au 01 30 11 16 34.

## Education - Animation

### Maison de la Petite Enfance

Réunion d'information pour les futurs parents, sur les différents modes d'accueil, en partenariat avec le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales.

Samedi 14 juin 2014  
Maison de la Petite Enfance  
66 rue Robert Schuman - Tél : 01 34 29 32 00.

## Education - Animation *Suite...*

À la suite d'une décision de Madame la Directrice d'Académie, il y aura classe le mercredi 11 juin 2014 toute la journée. Tous les services seront maintenus comme un jour de classe habituel.

### INSCRIPTIONS RENTREE 2014 - 2015

Cantine, étude, accueils de loisirs et garderies

#### Modalités d'inscription :

Les inscriptions seront prises du lundi 16 juin au vendredi 22 août 2014 dernier délai à l'Hôtel de Ville par le Service Education - Animation. **Aucune inscription ne sera enregistrée pour les familles qui ne se seraient pas acquittées de l'ensemble des factures de l'année 2013-2014.**

#### Constitution du dossier - Pièces à fournir pour permettre le calcul du Quotient :

- Le double de la **déclaration d'impôt sur le revenu 2013 et l'avis d'imposition 2013 (revenus 2012)**.
- Le justificatif de versement des Allocations Familiales.
- Copie d'un justificatif de domicile récent.
- Copie de la taxe d'habitation 2013.
- Un certificat de travail (des deux parents).
- Eventuellement pour la mise à jour des vaccins le carnet de santé (facultatif).
- Attestation de la sécurité sociale ou de l'organisme auquel vous êtes rattachés.

#### **Pour la restauration scolaire :**

- Seuls seront admis les enfants dont les deux parents travaillent.

**Pour l'ensemble des services** un règlement fixant toutes les nouvelles conditions vous sera remis. Le prépaiement s'appliquera dès l'inscription.

#### Permanences des inscriptions :

- Lundi : ..... 14h00 - 17h30
- Mardi et Mercredi : ..... 9h00 - 11h30 / 14h00 - 17h30
- Jeudi : ..... 14h00 - 19h00
- Vendredi : ..... 9h00 - 11h30

### RENTREE 2014 - 2015

Les inscriptions scolaires, pour la rentrée 2014 sont prises à l'Hôtel de Ville au service Education/Animation jusqu'au vendredi 30 mai 2014 pour :

- les enfants nés en 2011,
- les cours préparatoires,
- les nouveaux arrivants de tous les niveaux.

#### Aux jours et heures suivants :

Les lundis, mardis et mercredis  
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.

Les jeudis de 14h00 à 19h00.

Les vendredis de 9h00 à 11h30.

#### Vous munir des pièces suivantes :

##### Originaux :

- de la pièce d'identité des parents de l'enfant.
- du livret de famille.
- du carnet de santé.

##### Photocopies :

- d'un justificatif de domicile récent au nom des parents de l'enfant (ERDF) et de la taxe d'habitation 2013.

## Loisirs et Culture

### CirquÉvolution

CIRQUÉvolution  
VAL D'OISE

CirquÉvolution est un réseau départemental de diffusion et d'actions culturelles dédié au cirque de création, réunissant 12 communes, coordonnées par l'Adiam Val d'Oise.

#### Face Nord « Cirque acrobatique »

Production : Compagnie Un Loup pour l'Homme

**Mardi 20 mai 2014 à 20h45 « À voir en famille »**  
Espace Charles Aznavour Arnouville

Il va y avoir de l'escalade, de l'alpinisme même, sauf que, à défaut de montagne, c'est l'ascension du corps de l'autre qui est le défi, trouver les points d'appui, sans mousqueton, ni corde, pour arriver en haut puis redescendre.

Tarif : 13,70 €. Réservations au 01 34 45 97 19.

#### Association

«Du Piano retrouvé aux musicales d'Arnouville»

#### Concert Piano et Violoncelle

«Hommage à Gabriel Fauré  
et Louis-Joseph Ferdinand Hérold»



**Samedi 17 Mai 2014 à 20h30**

Eglise Saint-Denys - Rond Point de la Victoire Arnouville

Interprété par : Tristan Pfaff, piano,  
Millau Fauré, violoncelle.

Réservations au 01 34 45 97 19.

Tarif : 12,00 €.



#### TROC et PUCES

**Dimanche 7 septembre 2014**

**Inscriptions du mardi 27 mai au vendredi 13 juin 2014** à l'Hôtel de Ville - 15/17 Rue Robert Schuman - CS 20101 - ou sur le site de la commune : [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr). Il est rappelé que les attributions d'emplacements seront ensuite traitées par ordre d'arrivée des dossiers.

**Vous avez 17 ans révolus et vous voulez devenir animateur en passant votre BAFA ? C'est possible à Arnouville !**

Le BAFA est un brevet pour se former et animer les vacances et les loisirs des enfants et des jeunes ! Pour l'obtenir vous devez suivre trois étapes dans l'ordre :

1. Session de Formation générale.
2. Stage pratique.
3. Session d'approfondissement ou de qualification.

La commune organise à «Trait d'Union» une session de formation générale de 9 jours pendant les vacances de la Toussaint du samedi 18 octobre au samedi 25 octobre 2014 inclus. Dès à présent, vous pouvez contacter l'IFAC, l'organisme de formation qui est notre partenaire, au 01 46 88 10 00 et vous connecter à : [www.bafa-bafd.net](http://www.bafa-bafd.net) pour vous inscrire en ligne.

Attention ! Les places sont limitées. Le stage a un coût de 380 € dont 50 € pris en charge par la ville (pour les Arnouillois seulement).

Pour tout renseignement contacter le 01 30 11 17 21/22.

## Club Sourire

Le Club est ouvert  
Le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00

**Samedi 24 mai** : 13h00 - Spectacle *100 ans de Luis Mariano* - Palais des Congrès-  
Inscriptions au Club - Tarif adhérent : 40 €

**Mardi 27 mai** : 12h00 - *Fête des Mères*  
Salle Charles Aznavour. Tarifs adhérent : 25 € - Non adhérent : 30 €. Fin des inscriptions au Club le 23 mai.

**Mardi 13 mai** : 7h45 - *Jardins et châteaux extraordinaires aux confins du Vexin (95)* -  
Inscriptions au Club. Tarif adhérent : 53 €.

**Mercredi 4 juin** : 7h45 - *Village d'exception à Long* - Visite d'une centrale hydraulique.

**Jeudi 12 juin** : 13h00 - *Succès Revue* - Spectacle cabaret au Théâtre du Casino d'Enghien -  
Inscriptions au Club. Tarif adhérent : 40 €



### VOYAGES

**Norvège-Finlande soleil de minuit** : voyage du 17 au 24/06/2014 - 1 890 €. **Réunion d'information vendredi 23 mai à 14h00.**

**Le Doubs** : séjour du 2 au 13 septembre 2014 - 1 200 €.

**Monténégro** : voyage du 2 au 9 octobre 2014 - 1 300 €.



## Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville

### Concert

**Vendredi 23 mai 2014 à 20h30**  
Salle Gaston TRAN de l'Envol

Présenté par le Big Band, la classe de Jazz et la classe de Chant Variété Jazz du Conservatoire, sous la direction de Cynthia Saint-Ville, David Fetmann et Thierry Grimont. **Entrée libre sur réservation dans la limite des places disponibles au Conservatoire 01 34 45 97 12.**



### Concert

**Vendredi 20 juin 2014 à 20h30**  
Salle de l'Orangerie  
Au Château d'Arnouville

Le chant sous toutes ses formes, présenté par l'ensemble de guitares, l'ensemble vocal, les Chorales Ados et Enfants et l'Orchestre Junior, sous la direction de Aquiles Tapia, Célia Bocquel, Anne Bourcon et Thierry Grimont. **Entrée libre sur réservation dans la limite des places disponibles au 01 34 45 97 12.**



### Rentrée 2014/2015

**Réinscriptions musicale**  
**(Formation musicale, classes instrumentales et chant)**

Mercredi 18 juin de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
Vendredi 20 juin de 15h00 à 19h00  
Lundi 23 juin de 15h00 à 19h00  
**Renseignements au 01 34 45 97 12**

## Bibliothèque

### Conte à partir de 5 ans

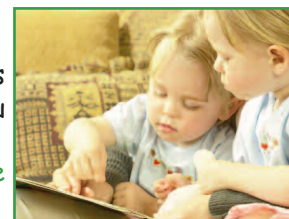
**Matéo et autres contes par Xavier Le Sèche**  
**Samedi 17 mai 2014 à 17h00 - Entrée libre**

C'est un peu un puits où se trouvent toutes mes histoires. S'y mêlent récits arthuriens et contes populaires, poésie et farce rurale, frayeur et rires, car Brocéliande a plus d'un visage. **Renseignements et réservations : 01 39 85 39 96.**

### "Pause poussette" pour les 0-3 ans

**Samedi 31 mai à 10h00.**

Pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.  
**Renseignements à la Bibliothèque au 01 39 85 39 96.**



### Jardiner c'est primé !

Concours des maisons et balcons fleuris, c'est reparti ! Remplissez le petit coupon et renvoyez-le ou déposez-le à l'accueil de l'Hôtel de Ville **avant la fin juin**. Au mois de juillet, le jury, composé d'élus et de professionnels, fera le tour de la commune et décernera des prix aux plus beaux jardins, balcons et potagers. Les Arnouillois qui auront remporté les trois premiers prix seront récompensés et présentés au concours départemental des maisons fleuries. Alors, si vous êtes passionné du sécateur et de la binette, vous avez toutes vos chances ! La qualité de la floraison, mais aussi le choix des espèces, leur diversité, le mariage des couleurs, des senteurs et l'originalité de vos compositions seront détaillés et notés.

### Concours «Arnouville, ville fleurie»

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Bâtiment : ..... Escalier : ..... Étage : .....

**Souhaite participer au concours «Arnouville, ville fleurie», organisé par la ville et sollicite mon inscription dans la catégorie suivante :**

- Maisons et jardins       Balcons et terrasses       Potagers

**Ville Fleurie**  
\*\*\*